

Présents : Mmes et MM. BERGÉ, CAPDEVOLLE, CAPELA, CAYRON, CHAPOTHIN, DUFOUR, LABORDE, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LENOIR, LOUSTAU, MARTIN, PETIT, PEYROULET B., PEYROULET J.M., PEYS, RUBIO, SENTAURENS.

Absents ayant donné procuration : Mme BAREILLE (Mme LAPLACE-NOBLE), Mme VIRLOGEUX (M. LEGRAND).

Absents excusés : MM. NOIR, PARGADE.

Secrétaire de séance : Mlle CAPDEVOLLE.

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - SCOLAIRE - JEUNES :

- ° Une exposition sur le gaspillage alimentaire sera installée au restaurant scolaire afin de sensibiliser les enfants sur ce thème.
- ° La fête de l'école se tiendra le 25 juin, couplée avec la fête des champions de l'association Art et Terroir en soirée, sur la place du fronton.
- ° Le 30 juin, la municipalité recevra tous les membres de la communauté éducative autour d'un apéritif dinatoire.
- ° Pour faire face aux besoins saisonniers, une délibération est prise afin de recruter des emplois d'été dans les différents services.
- ° En partenariat avec le Centre Alexis Peyret et le financement de la Communauté de Communes des Luys en Béarn, des ateliers jeunes (15-17 ans) permettront à 4 jeunes Sauvagnonnais d'avoir un petit emploi d'été du 26 juin au 1^{er} juillet.

II - PATRIMOINE :

- ° Le 18 mai, l'avant projet définitif de la rénovation de la Mairie sera présenté par le Cabinet ABC Architecte, dernière étape avant le dépôt du permis de construire.
- ° Les travaux, dans le cadre de l'Adap, se poursuivent à la Bibliothèque et la salle de sports. Pour le groupe scolaire, ce sont les toilettes de l'élémentaire qui seront rendues accessibles durant l'été.
- ° Dans le cadre de la démarche d'Agenda 21, l'association « Notre village » viendra présenter son action le mardi 7 juin.
- ° Logements sociaux : La société Habitelem inaugurera le 15 juin à 16 h 30 les 20 logements et 8 villas de La Caousette. Monsieur le Maire indique que l'implantation de logements sociaux éloignée du bourg ou des écoles ne semble pas judicieuse car les opérateurs sociaux ne veulent pas y lancer de projet. Il est envisagé de revoir certains emplacements définis dans le PLU.

III - SOCIAL :

- ° EHPAD : l'accueil de jour a été inauguré le 13 mai. Il permet d'accueillir 6 personnes vivant à domicile ayant un besoin de stimulation sociale ou cognitive et par la même soulager l'aidant.
- ° ADAPEI : le 23 juillet seront célébrés les 40 ans de la structure

IV - ECONOMIE - COMMUNICATION :

- ° Un bulletin sortira à l'occasion des fêtes communales.
- ° Brasserie au bourg : la municipalité poursuit ses contacts avec un professionnel de la restauration dont le savoir faire est bien connu et reconnu localement ; le lieu d'implantation pouvant être l'ancienne épicerie.

V - VOIRIE - RESEAUX :

- ° Lotissement Hiàa : les travaux de finition vont être entamés.

VI - ANIMATION :

- ° Cabaret : le 14 mai au Centre Festif avec la Cie Le Petit Théâtre de Pain.
- ° Skate Park : le chantier avance bien. Jeudi 19 mai à 18 h 30, sur place, sera présenté le projet.
- ° Bibliothèque : l'ensemble des bénévoles sera reçu par la municipalité le mardi 13 mai afin de souligner leur investissement tout au long de l'année.

VII - FINANCES :

- ° Une décision modificative est adoptée.
- ° La taxe locale sur la publicité extérieure est instaurée. Elle entrera en vigueur à compter du 01/01/2017.
- ° Une station de radiotéléphonie sera installée par la société Free Mobile sur l'église moyennant une location annuelle de 5 500 €.
- ° Les conventions de prêt à usage sont reconduites pour 2016.

VIII - DIVERS :

- ° Une campagne de dératisation aura lieu du 6 au 10 juin.
- ° Les élus représentant la commune au Congrès des Maires sont désignés.
- ° Une bordure de voie - Chemin du Bois sera acquise pour l'euro symbolique.
- ° P.L.U. : une requête par les consorts Laffont a été déposée devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux. Maître Bernal défendra la Commune.

IX - INTERCOMMUNALITE :

- ° Le Conseil Municipal a validé les montants des attributions de compensation pour l'exercice 2016 versés par la Communauté de Communes des Luys en Béarn.
- ° Les rapports d'activités 2012-2013-2014 sont adoptés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 3 juin 2016 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 19 mai 2016
Le Maire,
Jean-Pierre PEYS